

CMPN du 23 novembre 2015

Paris, le 23 novembre 2015

Délégation UNSA-Ferroviaire :

- Florent MONTEILHET
- Roger DILLENSEGER
- Nathalie WETZEL
- Fanny ARAV

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Ce mois de novembre marquera durablement les citoyens français et les Cheminots en particulier. Les attentats du 13 novembre nous plongent dans l'horreur du radicalisme avec une violence gratuite, lâche et inacceptable. Nous souhaitons ici exprimer notre solidarité avec toutes les familles des victimes.

Le WE dernier a également été marqué par le déraillement du TGV d'essai du deuxième tronçon de la LGV Est. Cet accident dramatique a frappé et marqué profondément les cheminots. L'UNSA- FERROVIAIRE adresse tout son soutien aux familles endeuillées. Nous souhaitons également saluer l'exemplarité de l'ensemble des intervenants sur cette catastrophe, qu'ils soient : riverains, pompiers, gendarmes, corps médical ou cheminots, tous ont su intervenir avec professionnalisme et efficacité.

Sans anticiper sur les résultats des enquêtes en cours, l'UNSA demande à ce que toutes les mesures conservatoires soient mises en œuvre pour protéger les voyageurs et les cheminots. L'UNSA-FERROVIAIRE demande toute la transparence sur cette catastrophe, à ce titre nous vous informons que notre organisation syndicale se portera partie civil sur ce dossier.

L'UNSA FERROVIIRE aura l'occasion d'évoquer ces sujets avec M. le Secrétaire d'Etat aux Transports lors d'une rencontre programmée le vendredi 27 novembre.

Après des semaines de procédure entamées par certaines organisations syndicales visant à repousser le scrutin, les élections professionnelles se sont tenues le 19 novembre dans l'entreprise historique. Dans le contexte de la réforme du ferroviaire,

ce scrutin a suscité un intérêt inédit auprès des observateurs sociaux et des médias. Pour l'UNSA, nous nous félicitons que l'ensemble des cheminots disposera dès le 1^{ER} janvier d'instances représentatives du personnel sur leur périmètre respectif. Nous regrettons que des motivations partisanes aient provoqué des découpages inadaptés au dialogue social de proximité. En effet, le refus d'un mode de scrutin moderne (vote électronique) a motivé certaines OS à la création de comité d'établissement sur des périmètres inadaptés à une intégration sociale des cheminots. Ce refus d'intégration s'est confirmé par la dénonciation d'une OS de l'accord d'intégration des salariés du GPF.

Nous regrettons également le niveau d'une campagne électorale, où mensonges et contre-vérités, voire agressivité et menaces ont été monnaie courante.

A souligner également, que les mêmes qui refusent les moyens modernes de communication pour le vote électronique, les utilisent en transgressant la charte intranet SNCF pour diffuser massivement leur propagande.

Sur le résultat des urnes : selon notre analyse, ce scrutin souligne une stabilité de l'électorat, tout en confirmant les tendances à savoir :

- le maintien à quatre du nombre d'OS représentatives,
- la poursuite de l'érosion de tous les « contestataires »,
- la progression des « réformistes », comme dans toutes les entreprises de la branche.

Ces résultats, nous confortent dans notre stratégie responsable dans la négociation, et nous encouragent dans cette voie en particulier dans les semaines et mois à venir.

Nous interviendrons sur les sujets à l'ordre du jour en cours de réunion.